

**MAIRIE DE
ST AGNAN EN VERCORS**

Code Postal : 26420

CONSEIL MUNICIPAL DU 10-03-2009

Présents : Marcel ALGOUD, Francis CHEVREUX, Christophe MORINI, Pascal BRUNET, Jacques L'HUILLIER, Jean-François BOUVAT et Mmes Florence PESENTI, Marie-Danielle ARNAUD, Christine COTTIN, Valérie EYMARD - M. le Percepteur Gilles COUILLER

Absent excusé : Frédéric BOLMONT (pouvoir à Christophe MORINI).

Christophe MORINI a été nommé secrétaire.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTIONS

Budget communal :

Le Conseil Municipal examine le compte administratif et le compte de gestion communal 2008, qui s'établit ainsi :

Fonctionnement :

Dépenses	588.869,57 €
Recettes	618.333,12 €
Excédent de clôture :	29.463,55 €

Investissement :

Dépenses	154.618,69 €
Recettes	259.454,61 €
Excédent de clôture :	104.835,92 €

Restes à réaliser :

Dépenses	22.469,00 €
Recettes	16.331,00 €

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif et le compte de gestion du budget communal 2008.

Budget annexe Multiservices:

Le Conseil Municipal examine le compte administratif et le compte de gestion du budget annexe Multiservices 2008, qui s'établit ainsi :

Fonctionnement :

Dépenses	5.680,57 €
Recettes	20.040,69 €
Déficit de clôture :	14.360,12 €

Investissement :

Dépenses	309.077,16 €
Recettes	271.568,59 €
Déficit de clôture :	- 37.508,57 €

Restes à réaliser :

Dépenses	0,00 €
Recettes	0,00 €

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif et le compte de gestion du budget annexe Multiservices 2008.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2008

Budget communal :

Résultat de l'exercice	29.463,55 €
Résultat antérieur reporté :	55.024,97 €
Résultat à affecter :	84.488,52 €
Solde exécution d'investissement (excédent de financement) :	53.110,05 €

Soit : Affectation en investissement :	51.103,00 €
Report en fonctionnement :	33.385,52 €

Budget annexe Multiservices:

Résultat de l'exercice	14.360,12 €
Résultat antérieur reporté :	0,01 €
Résultat à affecter :	14.360,13 €
Solde exécution d'investissement (besoin en financement) :	43.787,83 €
Soit : Affectation en investissement :	14.360,13 €
Report en fonctionnement :	0,00 €

TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES 2009

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les taux suivants pour l'année 2009 :

Taxe d'habitation : 5,73%

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 7,24 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 40,63 %

Taxe professionnelle : 4,77 %

Soit une augmentation de 8,080658 % par rapport à l'année 2008.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS

Budget communal :

Le Conseil Municipal examine le budget primitif communal 2009, qui s'établit ainsi :

Section fonctionnement en dépenses et en recettes : 536.548,00 €

Section investissement en dépenses et en recettes : 235.707,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le budget primitif communal 2009.

Budget annexe Multiservices:

Le Conseil Municipal examine le budget primitif Multiservices 2009, qui s'établit ainsi :

Section fonctionnement en dépenses et en recettes : 12.713,00 €

Section investissement en dépenses et en recettes : 52.398,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le budget primitif Multiservices 2009.

QUESTIONS DIVERSES

➤ **Projet de circuit de sentiers :**

Suite à la proposition faite par l'Association « Milles Traces » de monter un projet de circuit touristique à thème utilisant les chemins de la commune, il est décidé de créer une commission « sentiers » pour élaborer le tracé des circuits. Cette commission est composée de MM. Marcel ALGOUD, Pascal BRUNET, Christophe MORINI, Jacques L'HUILLIER et Mmes Florence PESENTI et Valérie EYMARD.

➤ **Commissions communales :**

En réponse à M. Pascal BRUNET, Marcel ALGOUD demande aux élus responsables des commissions de se réunir dans les meilleurs délais.

➤ **Nourrices agréées :**

Vu le nombre d'enfants en bas âge sur notre commune il serait utile d'avoir quelques nourrices agréées en plus. Contacter le service emploi de la CCV.

Séance terminée à 22h30.

Prochain conseil municipal le 20/04 à 20h30